

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du Comité Syndical du 16 avril 2019 à 18 heures 30

DOMAINE :

L'an deux mille dix-neuf et le seize avril à dix-huit heures trente

Finances Locales

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

SOUS DOMAINE :

Décisions Budgétaires

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

Présidence de Monsieur Alain CARLES

OBJET :

Affectation du  
Résultat

Présents :

ALRIC Didier, ANDRIEU Francis, BROUSSE Michel, BROUSSE Christian, CARLES Alain, CALMON Régis, DARFEUILLE Jérôme, DELRIEU Jean-Pierre, DE PRADIER D'AGRAIN Armand, GALINER JUIIN Denis, Alain, LOPEZ Frédéric, PRADEL Christophe, MARCOS Juan-Carlos, VAREILLE Marie-Jeanne, YUS Joseph.

Le nombre de  
conseillers en service  
est de 35

Absents remplacés :

ANTOINE Hervé remplacé par LINCOU Jean Claude,  
CASSAN Renée remplacée par SERRES Charly,  
GUILHEM Evelyne remplacée par CHABERT Sabine,  
HENNEBELLE Jean-Luc remplacé par MELIX Sandrine,  
TANNEAU Gilles remplacé par SOLER Floréal

Rendue exécutoire

Convocation du  
Comité en date du :

16 avril 2019

VIDAL Pierre remplacé par PEYZAS Benjamin,

Affichage en date du :

26 mars 2019

Absents excusés :

ANDRIEU Catherine, BRUNEL Christophe, CALMETTES Didier,  
CAZENAVE Serge, DANJOU Jacques, GIESE Peter, GUY Raymond,  
MORIN Didier, OURLIAC Christian, TOURNIER Guy, RIOU Daniel,  
ROBERT Richard, ROUQUET Alain.

Publication de la  
présente en date du :  
26 mars 2019

Secrétaire de séance :

Délibération n°

20190007

MELIX Sandrine

Vu les dispositions prévues par l'instruction M14,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Constatant que le Compte Administratif 2018 présente un excédent cumulé  
Le Compte Administratif 2018 fait apparaître un excédent cumulé de : **193 449.43 €**.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'affecter ce résultat tel que décrit ci-dessous :

Compte 002 : + 193 449.43 euros à la section de recettes de fonctionnement.

### LE COMITE SYNDICAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Président

**Voix pour : 22**  
**Voix contre : 0**  
**Abstention : 0**

***ADOpte A L'UNANIMITE***

**APPROUVE** l'affectation du Résultat de 2018 du SMICTOM de l'Ouest Audois,

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.



Fendeille, le 17 avril 2019.

*Le Président,*

**Alain CARLES**

